BRIEF

RECVEIL

DES PARTICVLARITEZ

CONTENVES AVX LETTRES
enuoyeés, par Monsieur de Pezieu,
à Messieurs ses parents &
amis de France.

De l'Isle de Marignan au Brezil, où il est encores à present,

Pour le seruice de sa MAJESTE' TRES-CHRESTIENNE LOVYS XIII.
par la Grace de DIEV, ROY
de France & de Nauarre.

A LYON,
PAR IEAN POYET.

M. DCXIII.
Auec permission des Superieurs.

BRIEF RECVEIL DES PARTICVLARITEZ CONTENVES AVX lettres enuoyées par Monsieur de Pezieu, à Messieurs ses parens & amis de France, de l'Isle de Marignan au Brezil, où il est encores à present.

IE ne pouuois faire rencontre, arriuãt en ce lieu, de chose plus propre à contenter mon desir & mon humeur : que celle d'vne asseuree commodité, pour vous faire sçauoir, quel a esté le succez de nostre nauigatiõ, depuis Pleuue en Angleterre où les vens nous

auoyẽt pouſſé iuſques icy, qui eſt que tout le lõg de la trauerſe: nous auons eu le plus beau temps & le plus commode que l'on euſt ſçeu ſouhaitter, ſi ce ne fuſt à huict degrez iuſques à trois au delà de la ligne, par quelque vẽt cõtraire qui nous tint dix ou douze iours en peine au paſſage de ladicte ligne, qui fuſt toutesfois plus beau que l'on ne l'auoit eſperé. Entre trois ou quatre degrez en deçà, nous fiſmes rẽcontre de trois Caraques, la moindre de quinze cẽts tonneaux qui reuenoit des Molluques, chargees par couuertures de richeſſes infinies, leſq̃lles apres quelques ſaluts de canonades no⁹ laiſſames paſſer pour aller retirer des pauures Indiens & vn Portugais, d'vne petite iſle où les Peres com

commencerent à reünir des ames qui se trouuerent disposées au Christianisme. Les vns furent baptisez, autres espousez, & voulurét tous venir auec nous, en ce lieu où nous auons trouué tant de monsieur Dumanoir que du Aure & de Dieppe, pres de quatre cents François qui nous faisoyét apprehender que les habitans qui ne sont guieres preuoyás à telles venues, se contentans de ce qui suffit pour eux, ne pourroyét auoir suffisamment pour nous, mais Dieu a permis qu'ils se sont trouuez portez de la mesme volonté d'autres fois. Nous ont receu comme leurs vrays & bons comperes qui les venions garder de leurs ennemis. Et bien que ces messieurs à l'enuie les vns des autres, les ayent

telle

tellemẽt enrichis de tout ce qu'ils eſtiment en leur mode, qu'ils ne ſçauent où mettre ce qu'ils ont: ils ne laiſſent de nous bien receuoir en leurs villages, viennent tous trauailler en noſtre fort qui s'eſt rencontré le mieux ſitué qu'il ſe peut, fortifié par la nature meſme, & noz vaiſſeaux peuuent venir tout au pied quãd ils ſeroyent de cinq à ſix cents tonneaux. Tellement que dans peu de iours auec la bonne volonté de ce peuple, nous ſerons en deffence. Les principaux d'entre-eux preſentẽt leurs enfans aux peres pour leur enſeigner à bien croire en Dieu. Pour le pays, au iugement de to⁹ ceux qui y ont demeuré, il eſt fort bon & produit de ſoy-meſme forces choſes propres à la vie & autres dan-

rees

rees de prix, comme cotton, poyure, graines à tainctures, bois iaune & le ſuccre y viendra fort bien. L'air y eſt fort doux, l'eſtenduë de l'iſle eſt de douze à quinze lieux & de tour plus de quarante, & à cinq de terre ferme. Vne autre iſle ou il y a quantité de Guenons, Sarpageoux & Perroquets, fort bõne & belle du reſte. Les aduenuës ſont fort difficiles à qui ne cognoiſt le le canal à venir. Enfin la choſe merite bien d'eſtre cõſeruee à la Frãce, & ſi l'on manque à ce coup, il ne faut iamais rien eſperer aux Indes. C'eſt-ce qui a faict reſoudre Mõſieur de Raſilly par l'aduis de toute la compagnie, de s'en aller dans deux mois pour nous ramener du ſecours, Et monſieur de la Rauerdiere reſolu d'attendre ſon

retour

retour, & de faire tout ce qui se pourra pour le bien de la Colonie. Pendant ce tẽps nous croyõs d'auoir tãt des marchandises que nous auons apporté, que de celles dont M. du Manoir nous a accõmodé suffisãment, pour traiter & entretenir ce peuple, iusques au retour dudit sieur de Rasilly. I'ay desia fait amitié auec les principaux d'ẽtre-eux: mais il m'en coustera des casaques, commençans desia à prendre gouſt à se vestir. Ledit sieur du Manoir nous a laissez deux vaisseaux eschouez, & ne rameine qu'vne Carauelle, bien chargée de succre & autres bõnes drogues, dequoy on fait argent.

I'espere auant que vous me reuoyez que nous aurons esté visiter les Amazones.

Lettre

Lettre du dixieſme Decembre 1612.

AYants veu tous tant que nous ſommes, & conſideré la bonté du lieu & de l'air, l'importance de le conſeruer pour ſeruir de porte à la France, pour entreprendre vn iour en plus de cinq ou ſix cents lieuës de païs, tant en ceſte maritime qu'au dedans deſdits païs, que perſonne n'a encor habité que les Originaires, où lon croit des richeſſes autant grandes, (ſi elles eſtoyent recerchees) qu'en ce que les Eſpagnols poſſedent en meſme degré. De plus voyant l'enuie que tout ce peuple teſmoigne auoir de ſe faire Chreſtien, les autres peuplades que lon a deſcouuertes aſſes proches qui ſont fort grandes. Le beſoin que lon a pour ceſt effect d'vn plus grãd nombre de peres Cappucins, & des marchãdiſes auſſi pour ſe dilater & trafficquer auec eux, a faict haſter le retour de monſieur de Raſilly l'vn de noz chefs, & celuy qui doit demeurer au voyage, eſtant faict touſiours en ces cõtrees Gouuerneur & Lieutenant general pour ſa Majeſté, comme l'ayant

deuëment merité, & moy resolu de demeurer attẽdant son retour auec lesdits Peres qui restent, l'vn des quatre estant allé à Dieu,& l'autre s'en allãt en Frãce pour en ramener d'autres, & monsieur de la Rauerdiere resolu de demeurer auec nous en la mesme qualité susditte, & rapporter tout le soin pour l'establissement de la Colonnie & conseruation d'icelle que luy sera possible. Peut estre que plusieurs qui s'estoyẽt plus proposé le proffit temporel en nostre dessain que le spirituel, plus le present que l'auenir, trouueront estrange qu'apres plusieurs asseurances du bien qui pouuoit prouenir d'iceluy,de voir de retour monsieur de Rasilly, sans raporter en son vaisseau suffisamment de marchandises pour satisfaire aux persones, ne considerans & peut estre pour ne le sçauoir, que nous sommes arriuez apres que plusieurs Dieppois n'en faisoyent que partir,ayãt tout recueilli par consequent ce dequoy il se fust peu charger, que d'attendre le tẽps du retour que lon s'estoit proposé partant de France,qui n'estoit que dans dixhuict mois. Il semble que sçeust esté

pour les raisons sus alleguees, se mettre aux pieds ce que lon a aux mains, nous estãt necessaire vn plus prompt secours des choses qui sont deduites cy apres, pour l'execution d'vne si Saincte & loüable entreprise: quelques vns s'en retornent en France de nostre trouppe, tant pour quelques affaires qu'ils y ont, qu'autres pour n'estre pas biẽ disposez. Quant à moy ie loue Dieu, me trouuant aussi sain que lors que ie partis du pais, & qu'il conserue de mesme toute vne petite brigade que nous sommes, qui tous ne voulons quitter que ne voyons noz conquestes asseurees. Quant à ce que nous auõs recognu tant des mœurs de ce peuple, que de la fertilité de la terre, en quatre mois qu'il y a que nous experimẽtons l'vn & l'autre, l'on trouue les personnes d'vn naturel assés ployable, qui escoutẽt, fort desireux d'aprendre ce qu'ils ne sçauent point, sans les presser: car ils n'ayment nullement la contrainte, ils ont des brutalitez grandes & malheureuses coustumes que le diable leur suggere, desquelles ils promettent de se chastier, mesmes de celle

de manger leurs ennemis cõme ils souloyent, pluſtoſt pour exercer vne plus cruelle vengeance que pour delicateſſe du gouſt; ils ayment fort la guerre, & rien ne les cõtente tant que d'en parler. Les anciens exhortẽt les enfans à laditte vengeãce, ſi vne eſpine ou quelqu'autre choſe les bleſſe, ils portẽt tout auſſi toſt à la bouche apres l'auoir arraché: & biẽ qu'ils nous euſſent promis de ne tuer plus leurs ennemis, Il eſt arriué tout nouuellement que l'vn des principaux d'entre eux, qui promettoit eſtre le premier à ſe deſpartir de ceſte damnable couſtume, & pour teſmoignage de ceſte volonté, auoit faict baptizer tous ſes enfans, luy ſe faiſoit inſtruire pour l'eſtre vn iour; eſtant fort empreſſé à boire lon luy vint dire qu'vne de ſes eſclaues s'eſtoit reſ-jouye auec vn de leur nation, il commanda ſur l'heure à vn ſien fils que lon l'aſſommat, ſi toſt dit, ſi toſt faict, demembree & diſtribuee ſur le champ, cõme ils ont de couſtume de faire: nous allames ſur les lieux pour le punir, il demãda grace, s'excuſant qu'il eſtoit yure, auec promeſſe de ny retourner iamais,

& d'en

& d'en detourner ceux qui le voudroiēt pratiquer; tous les autres ont desaprouué ceste actiō, non pour croire qu'il soit mal faict : mais parce qu'il nous auoit promis de ne le plus faire; peu s'en est failli que ceſt accident ne les aye faict sortir de l'Isle. Pour ne les pas effaroucher au commencement, lon a trouué bon de luy pardonner, en tesmoignant aux autres le ressentimēt de ceste faute, lesquels disent que d'icy en auant lon puniſſe ceux qui pratiquerōt telle chose. Il fache fort aux veillards, tant hommes que femmes de s'en chastier, pour les ieunes ils commencēt à cognoistre que cela n'est pas bien. I'ay grande & bonne opinion des enfans, les voyans tous d'vn gentil esprit, & faciles à comprendre ce qu'on leur enseigne. Ils ayment fort à se peindre en plusieurs parts de leurs corps de differentes sortes de coleurs, & les femmes prenent autant de peine à gaſter auec le pinceau ce que Dieu & nature leur ont acquis de beau, qu'vn bon peintre à faire quelque excellēte piece. L'vn des signalez tesmoignages quelles rendent à ceux quelles veulent fauori-

ſer, c'eſt de manger poux & puces pour venger le tort que ces petits animaux font à leurs amis. Le païs eſt ſi bon, que rien de ce qui y croit n'eſt mauuais, au-moins mange-on de tout, non ſeulemẽt qui ne faict point de mal, mais eſt de fort bon gouſt à ce qu'ils diſent, comme ſerpents d'eſtrãge groſſeur, lezards que lon compare aux leurots, crapots aux chappons: ils ſe percent les leures, nez & aureilles, auſquels lieux ils mettent beaucoup de ſortes de pierre, & à faute de cela du bois; les plus braues ſe font deſcoupper par tout le corps en broderie, auec autant de proportion que lon ſçauroit obſeruer à grattigner du ſattin, & ſouffrent cela fort cõſtamment, pour le deſir d'eſtre plus eſtimez. Et biẽ qu'ils ayent ces beaux habits, ils ne laiſſent maintenãt d'eſſayer des noſtres, en ſorte qu'il ny a ſauuage dans l'Iſle qui n'en aye, dequoy ils ſe parent lors qu'ils font leur feſte de boire, qui eſt aſſez ſouuent, d'vn breuuage qu'il font qui enyure cõme du vin, la veille d'vn tel iour ils ne font que danſer, & le iour meſme courent toutes les loges iour & nuict. Ils

ſont

ſont fort grãds rieux & plureux, de tout les deux ſexes, & pleurent auſſi amerement l'arriuee de leurs parents & amis, que lors qu'ils meurent, mais non ſi longuement: car ils pleurerõt quelquesfois quatre ou cinq iours la mort de leurs enfans, & les plus proches leur viẽnent ayder, ils ſe ſecourent les vns les autres de ce qu'ils ont, & prenent auſſi librement chez leurs voyſins, que chez eux; iamais diſpute entre eux que lors qu'ils ont beu, encores ne ſe battent ils point, bien qu'ils ayent pluſieurs femmes iamais elles ne ſe querellent, choſe rare en France, l'vne eſt touſiours plus fauoriſee que les autres, ils ne font rien pour rien & demãdent touſiours le prix, nous les auons trouué ſi plains de marchandiſe, que ceux qui pratiquoyent parmy eux leur ont donné, que tout ce que nous voulõs auoir d'eux nous couſte le double, leur pain eſt de tres-bonne farine qu'ils font de racines, il s'en faict d'vne eſpece de bouillie que ie trouue fort bõne & pluſieurs autres choſes, ils ont forces poix & febues en façon de faſoles, fort bonnes, & de deux ou trois ſortes

de

de courges qu'ils nomment de differẽte sorte, & d'vne espece de choux, raues fort bonnes, & qui ont le gouſt fort bon eſtant cuittes; pour fruicts ils ſont tous differẽts aux noſtres, ils en ont vn entre autres dequoy lon peut tirer force ſuc, & en faire vn fort bõ boire, & au bout ils jettent vne noix, dont le noyau eſt meilleur qu'vne amande & auſſi gros, & dãs la coquille de ceſte noix il s'en tire d'vn huyle excellent en medicaments, ou à bruſler. De plus, de la palme dont il y a quantité ils tirent de la noix quelle produit certain noyau de fort bon gouſt, ils en font d'vn huyle bon à mãger, & plus doux que nul de celuy de France, ils ne le ſçauent bien accommoder, & ne s'en ſeruẽt que pour meſler auec leurs peintures; de la meſme palme ils s'en tire vn ſuc, de coleur & de gouſt de noſtre petit laict beaucoup meilleur; il s'y prent auſſi par certain endroit de l'arbre, comme cardes que lon fricaſſe, où lon en met en potage, & ſont plus excellentes la moytie, & des feuilles lon en couure les maiſons fort proprement Il y a mille autres ſortes de fruicts, que ie ſerois trop

long

long à raconter. Ils ont quantité de cotton qui vient quasi en dépit d'eux, poyure long & du Pætum sans nulle peine, qui est de grand prix. Ils ne manquent de poulles & auroyent dequoy se bien traitter s'ils vouloyẽt d'ordinaire, ayãts cerfs, biches, sangliers, meilleurs que les nostres, & d'autres animaux que nous n'auons point, du tout differmes aux nostres: & plus excellents la moytié que noz lieures, leurots, lapereaux, & autres plusieurs sortes, de fort bon poiſsõn, entre autres d'vn qu'ils nomment vache de mer, que sans mẽtir ie ne trouue moins bon que noz bœufs, & si i'ose dire meilleur lors qu'il est sallé à propos: oyseaux de plusieurs couleurs, vers, rouges, iaunes, bleux, zinzolins, orẽgez, violets, faisans & perdrix, quantité d'oyseaux de proye, des beaux esprelers plus gros que les nostres. I'ay traité deux oyseaux au village que i'ay pour despartement, qui sont comme lautour & le tiercellet, ors que ie leur treuue les mains & les serres plus grandes, ils sont longs, assés haut sur iambes & esaules, ils ont les pannes & dessus le dos

& les aisles comme les nostres, ayants menues les plumes d'embas au lõg des cuisses & iambes, ausquelles ils en ont iusques sur les mains, barrees de noir, tout le reste du corps iusques à la teste toutte blanche, laditte teste vn peu le moins du monde aiglonniere, & dessus vne houppe de deux ou trois belles plumes, qui les embellit encor dauantage. Mõsieur de Rasilly les a trouué si beaux qu'il les a iugé dignes d'estre presentez au Roy & les emporte, ils ont quantité de bois à teinture, mesmes du madré; lon tient la terre fort propre pour le succre. Nous auons essayé noz graines de France lesquelles ne sont point sorties, il faut qu'elles soyent gastees, ou que leur vraye saison à les semer soit en temps de pluye, qui commence en Ianuier & finisse en Auril, qui est tout l'hyuer que l'on y ressent, bien que pendant icelles, le chaud n'est moindre que l'accoustumee: mais la terre est plus humectee. le reste du tẽps tousiours beau, les chaleurs point si grandes qu'en nostre Esté de France, les arbres & plantes tousiours verdoyãts: en fin s'est vn prin-

temps

emps perpetuel, & vn temperament
l'air fort aggreable. Quant au fruict qui
e peut faire en la conuerſion de ces
ames, lon les trouue aſſés diſpoſees à
cela, & bien que noz Peres ne ſçachent
a langue, il n'ont laiſſé d'en baptiſer aſ-
és bon nombre, qui ſe ſont rendus cap-
ables par l'entremiſe des truchements,
& ce qui ayde fort à ce faire, outres les
voyes diuines, eſt qu'ils ſont encores à
rendre parti en matiere de religion,
n'en practiquant aucune, ne prient, ny
adorent rien, parlent confuſemẽt d'vne
diuine puiſſance qu'ils appellẽt Topan,
craignent fort Giropari qu'ils nommẽt
ainſi le diable, lequel les bat quelques-
fois. Ils croyent l'immortalité des ames,
a recompenſe du bien & chaſtiment du
mal, il eſt vray que leur brutalité eſt ſi
grande qu'ils font vertu du vice, pre-
nant le contrepied.

Or les choſes qui nous ſont neceſſai-
res, & pour à quoy prouuoir, ledit ſieur
de Raſilly s'en retorne ſi promptement,
eſt premierement pour amener vn plus
grand nombre de Peres, pour trauailler
au ſeruice de Dieu & conuerſion des

peuples, qui nous donne cognoissance de le desirer; de plus dauantage de gens de guerre & d'artisans, dont les especes les plus necessaires sont gens de forge, faiseurs d'haches, cotteaux, serpes & armes à feu, charpẽtiers, massons, faiseurs de brique, la terre se trouuant fort propre: de plus pour la culture des cottons, sucere, Pætum, bled de nostre païs, d'vn assés bon nombre de prardeux pour deracíner les arbres qui sont beaucoup plus ayse à ce faire que les nostres, la terre n'estant si forte, faire passer aussi quelques payſans de France, & de recouurer en passant quelques Mores de la Guinee; cela estant vne fois en Marignan (ainsi s'appelle ce lieu) il ne faut doubter qu'il ne fust vn grand reuenu, & leur seroit dans deux ans pour le moins six fois plus qu'il n'est maintenant, d'esperer telle chose des mains de ceux du païs, ils sont tellement paresseux qu'ils ne trauaillent que pour se nourrir, ne faisant la plus part du temps que chanter, dancer & boire; faire aussi apporter vn plus grand nombre de marchandise, n'en ayant presentement assés

pour

pour traffiquer auec plusieurs peuples, d'où lon a cognoissance, qui habitent le long de plusieurs belles & longues riuieres qui ne demandent qu'à conuerser auec les François, & par lesquelles riuieres lon peut aller iusques au pied des Andes, qui sont montaignes qui separent le Peru d'auec le Bresil, & cela bien recognu : de plus rapporter des rafreschissements necessaires, tant pour les descouuertes des susdictes riuieres, que pour renuoyer en France, tels que sçauent ceux qui trauersent les mers, estre de plus de garde en ces païs chaux: comme eaux de vie, vin de Canarie, huyle, vinaigre, jambons, lãgues sallees, fromages de Millan : sans semblable secours lon reçoit forces incommoditez, mesmes au retour en France à cause du froid. Ie serois bien ayse si quelqu'vn de nos amis, bon œconome, se vouloit resoudre de venir, à fin de luy remettre en main ce que ie desire me conseruer en ce lieu & les esclaues, que ie pourrois auoir lors que ie m'en yrois en France, si Dieu le permet. Tout ce qui croit icy vient beaucoup plustost que vers nous,

& peut-on auoir tous les mois de l'annee certains fruits, sur tout melons lesquels viennent en fort peu de temps, i'en ay semé d'vn mois que ie m'asseure seront bons à mãger dans trois sepmaines, ie viens d'en enuoyer à noz chefs, qu'ils ont trouué tres-excellents. Nonobstant ceste fertilité, lon tient la terre ferme beaucoup meilleure pour toutes choses, abondante en gibbier & autres animaux terrestres tout ce qui se peut. I'espere d'y aller si tost que monsieur de Rasilly aura mis le voyle au vent, à la descouuerte d'vne belle riuiere, en laquelle lon me donne esperance que nous y verrons des merueilles: si nous les voulions croire, nous aurons beaucoup à esperer en noz descouuertes, le temps & l'experience nous en donneront toute certitude, ie ne sçay ce qu'en sera, mais aumoins ie vous puis asseurer d'vne chose & tous nos amis de pardelà, que lors que ie partiray de ceste partie des Indes pour m'en retourner, ie pense d'en sçauoir en partie la valeur & le bien que l'on en peut esperer, sans les threfors cachez qui sont les mines qui ne se

ne ſe peuuent deſcouurir que par la longueur du temps & accroiſſement des Colõnies, de ſorte que lon ſe pourra fier en ma parolle, ayant veu & cogneu, ne deſirant me tromper ny autruy. C'eſt ce qui me fera moins haſter mon retour, ſi pourtant il ſe trouuoit quelqu'vn qui peut gaigner temps, ne voulant tant attendre, ſur ceſte premiere relation voulut entreprẽdre le voyage pour en retirer pluſtoſt le prouffit. Il faudroit obtenir le paſſage de quelques nombres d'hommes, propre à defricher la terre où leſdits prardeux ſont les plus neceſſaires, ou paſſant au Cap vert, prendre quelques Mores en eſchange de marchandiſe, i'ay prié mondit ſieur de Raſilly de les receuoir, & me la promis, me teſmoignãt de deſirer fort des Daulphinois, & que tout ce que luy ſera addreſſé de la part de monſieur de Diximieu, ou ſous voſtre nõ, il les receura de quelle condition que ce ſoit, s'il s'en trouue de celles que ie vous ay marqué cy deſſus, vous les luy pourrez enuoyer, m'aſſeurãt que ne le ferez ſans les bien cognoiſtre, & ne faut point qu'ils

qu'ils ayent doute de n'estre bien appointé, si vous me demandez s'il y a apparence d'vn prouffit asseuré, en ce dont nous auons cognoissance. Ie vous respondray que sçachant le prix tant en France, Angleterre que Flandres, des choses qui viennent abondamment en ce lieu par la culture. Ie crois fermemẽt qu'ayans dix hommes à moy tels que nous les auons vers nous, que dans deux ans chascun me vaudroit mille liures de rente à l'aduenir tous les ans, sans m'arrester à ce dont lon nous parle icy des mines des rochers, d'Esmeraudes & de Crystal, lesquels ie croiray les ayant veu & non autrement, & auec l'ayde de Dieu ie ne doute point que ce dessain ne reüssisse à quelque chose de bon, à son hõnour & gloire. Premierement, l'honneur & vtilité de la France & au contentement de tous ceux qui y contribueront. Quant à moy i'y feray tout ce que mes petites forces me pourront permettre, pour vous reuoir vn iour auec honneur. I'ay occasion de me contenter de nos sauuages hostes, car ceux du village où ie suis logé. auec douze ou quinze de ma brigade me font

ſont bonne chere de ce qu'ils ont, ils me preſentent femme, enfans, maiſons, iardins, que tout eſt à moy, cognoiſſant biẽ diſent ils) que ie ſuis grand & bon pour ne plus obliger: mon compere me donna l'autre iour vn nõ à leur mode, ainſi en firẽt de meſmes les autres aux leurs, qui ſont les plus grandes extrauagances du monde, les vns leure de mulet, les autres oreille d'aſne, queuë de bœuf, teſte de veau, grand oyſeau, arbre ſec, bras de poiſſon, & mille de ſemblable ſorte, le mien eſt en leur langue, TATOV OVAYSEN, qui veut dire grand armadille, qui eſt vn animal couuert d'vne coquille, excellent à manger: voyla leurs faueurs, nous ſommes auec eux les plus grands amis du mõde, rien ne les faſche que lors que nous leur voulons leuer leur abominable couſtume de tuer & manger leurs eſclaues, ſur tout les vieux trouuent noſtre loy difficile, faute que noz peres, pour n'entendre leur langue, ne leur en peuuent faire comprendre la douceur, neantmoins trouuent bon, & veulent que leurs enfans la ſuyuent, & pour ceſt effect voudroyent auoir par

tous les villages des Peres : Ie crois que les Prouinciaux & generaux des Capucins nous assisteront d'vn nombre suffisant de leurs freres, & esperons qu'ils feront beaucoup de fruicts. Aumoins y a-il beau champs à faire moisson,& taschерons attendant leur venuë d'en descouurir d'autre. Certes la chose merite bien d'estre opiniastree de l'authorité & bource d'vn Roy,parce que peu de particuliers se peuuent resoudre d'auoir la patience d'attendre le gain inestimable que leur despence peut rendre dans quelques annees ; s'ils ne le voyent paroistre tout aussi tost ils se raffroidissent, & toutes ces choses meritent de faire entrer Messieurs les gens d'Estat en cõsideration de conseruer ceste porte à la France pour se promener aux Indes. Les Anglois y tiennent vn canton joint à noz limites,appellé le Cap noir(à deux cents lieuës de là où nous sommes à present) qu'ils ne le negligent : car si nous manquõs à ce coup, il ne faut plus reuenir, si ce n'est en depossedant par les loix de la guerre, ceux qui iustemẽt & dés long temps s'y sont establis. Si

le dict

edict sieur de Rasilly nous peut rame-
ner le secours qu'il se promet, nous pou-
uons dire alors asseurément, que les
François seront establis aux Indes Oc-
cidētales pour iamais, si à faute de s'ac-
corder ils ne s'en sortent, & sa genero-
sité est si grāde, qu'il nous a promis que
si lon ne luy donne l'assistance que lon
doit, & selon Dieu & selon le monde,
qu'il vendra tout ce qu'il a en France,
ou pour nous venir desgager & deux
freres qu'il nous a laissé, ou pour nous y
establir du tout. Nous sommes peu &
auons beaucoup à garder: mais la cause
de Dieu augmentera noz forces, & si
lon pouuoit iouyr de la veüe de ses amis
aussi commodément comme d'vn bon
air doux, & gracieux temperé tout ce
qui se peut, ie croirois estre en vn se-
cond Paradis terrestre, & qu'il fau-
droit quiter toute autre demeure pour
habiter ce lieu icy, & hors ce que souf-
fre l'esprit sur ce subject, & d'estre si lon-
guement priué de vos nouuelles, ou il
faut aduoüer que ie suis naturel, ie ne
l'heus iamais plus tranquille, ny ne
me suis iamais mieux porté en ma vie

que ie sçache, i'espere de vous pouuoir escrire dans trois ou quatre mois par des nauires de Dieppe qui sont icy, ce que i'auray faict en ma descouuerte : ne pouuant pour ce coup vous dire d'auantage.

Demeurant à tous, vostre humble
DEPEZIEV.

Lettre du dixiesme de May 1613. escrite par le sieur de Rasilly, à Madame de Pezieu de Paris.

MADAME, la fidelle assistance que monsieur de Pezieu vostre fils ma rendu, & à toute la compagnie: ne me peut permettre de retenir plus long-temps ma plume sans me resioüir auec vous, des grandes graces que Dieu vous a faictes: de vous auoir donné le plus vertueux & genereux fils que i'aye iamais cogneu, qui s'est le plus honorablemt acquité de sõ deuoir en toutes les occurẽces qui se sont presentees. I'en ay fait le recit à sa Majesté & aux plus grands de ce royaume, parmi lesquels son nom sera à iamais celebré: cela vous doit consoler en son absence,

& de le voir auiourd'huy par ſa valeur commander en noſtre abſence à tous les François & Indiẽs qui ſont en ceſte belle & grande terre, chery & aymé de ſes chefs des François & Indiens, plus que nul homme qui aye iamais eſté en aucune compagnie. Quant à ſa ſanté elle eſt telle, que par mer ny par terre il n'a eu aucune incommodité de maladie: & n'a receu aucun deſplaiſir que celuy de mõ abſence, qui m'a eſté auſſi amer qu'à luy. Mais c'eſt luy le premier qui en eſt cauſe: & qui a ioinct ſes prieres auec celles du general pour me faire reuenir querir le ſecours neceſſaire pour acheuer ce ſainct œuure, i'y trauaille tant que ie puis pour les aller reuoir le pluſtoſt qu'il me ſera poſſible, s'il ſe preſẽ-

te

te quelques braues hõmes en voſtre pays qui me veulent faire cõpagnie ie les receuray de bõ cœur, & venant de voſtre main, vous ſçaurez de temps en temps de mes nouuelles ſi vous les auez aggreables, & vous aduerteray du temps que ie pourray partir: afin que ie puiſſe porter de vos nouuelles à Monſieur voſtre fils, vous addreſſerez s'il vous plaiſt: vos lettres aux peres Capucins à Paris, ie ſuis logé ſur eux. Cependant ie vous ſupplie de m'honorer de vos bonnes graces, & croire que ie ſeray à iamais Madame.

Voſtre treſ-humble & affectionné ſeruiteur. RASILLY.

F 913
P 521 b
No 4

=15100=
June 1929
Champenois